

BRETTEVILLE SUR ODON

Arrondissement de CAEN

Canton de Caen I

Département du Calvados

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : L'an DEUX MIL VINGT QUATRE
Le 29 mars 2024 Le 8 avril 2024 à 18H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,

Date d'affichage :
Le 12 avril 2024

Etaient présents :

Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,
Mesdames : ASSELINE, BARNAUD, COLLET, DAUSSE, DORÉ,
FERY, HOCHET, RAINE, VIDEAU.

En exercice : 27

Messieurs : BRUNEAU, FAUDOT, LEBOURGEOIS, LE MASSON,
MORAND, MORTREUX, RICHET, SAINT-MARTIN,
SIMON.

Présents : 19

Votants : 27

Absents :

Madame	BENKHADDA	(excusée pouvoir à D.MORAND)
Madame	LOUBET	(excusée pouvoir à L.COLLET)
Madame	LEFEVRE	(excusée pouvoir à M.VIDEAU)
Madame	SANNIER	(excusée pouvoir à O.SAINT MARTIN)
Monsieur	BOUFFARD	(excusé pouvoir à J.LEBOURGEOIS)
Monsieur	DEGUSSEAU	(excusé pouvoir à X.RICHET)
Monsieur	DUTHILLEUL	(excusé pouvoir à P.MORTREUX)
Monsieur	LESUEUR	(excusé pouvoir à N.DORÉ)

Patrice MORTREUX est désigné secrétaire de séance

OBJET : FINANCES - DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE NATIONALE DU SPORT (ANS).

Patrick MORTREUX Maire Adjoint chargé de la vie associative & politique sportive informe que le gouvernement a renouvelé le « plan 5000 équipements », dans le cadre des jeux olympiques 2024. La création d'équipements sportifs de proximité, les terrains multisports, les terrains de basket 3 x 3, entre autres, sont éligibles.

Il rappelle que la commune a commencé la construction des terrains multisports en septembre 2023, le chantier n'étant pas terminé la commune souhaite prolonger son dossier de demande de subventions 2023.

<p>Accusé de réception en préfecture 014-211401013-20240408-20240205-DE Date de télétransmission : 15/04/2024 Date de réception préfecture : 15/04/2024</p>

.../...

.../...

Le projet total s'élève à **311 402 € HT** mais la demande de subvention ne concernera que le terrain multisports pour un montant de **75 474 € HT**.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

✚ **AUTORISE** le Maire à faire la demande de subvention auprès de l'Agence National du Sport (A.N.S)

Adopté à l'unanimité.

Date de publication : le **12 avril 2024**
Certifié exact,

Pour extrait conforme,
En Mairie, **12 avril 2024**

Le Maire :




Patrick LECAPLAIN

Accusé de réception en préfecture
014-211401013-20240408-20240205-DE
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024